



HAL
open science

Licence professionnelle Informatique de commande en réseau

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Informatique de commande en réseau. 2011, Université de Toulon. hceres-02038083

HAL Id: hceres-02038083

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038083>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université du Sud Toulon-Var

Demande n° S3LP120002668

Dénomination nationale : Automatique et informatique industrielle

Spécialité : Informatique de commande en réseau

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette licence est portée par l'IUT de Toulon en partenariat avec l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), le lycée Rouvière et le Centre d'instruction naval (CIN) de Saint-Mandrier. Elle propose deux parcours : « Automatismes supervisés » et « Systèmes embarqués ». Les objectifs et compétences professionnels répondent aux besoins exprimés par les industriels locaux. Concernant le parcours « Automatismes supervisés », le professionnel, conçoit, conduit et fait évoluer des systèmes automatisés en réseau, les métiers visés étant ceux de technicien ou cadre de maintenance/conception de systèmes.

Le parcours « Systèmes embarqués » forme un professionnel qui conçoit et fait évoluer des systèmes informatisés embarqués en réseau. Il possède une technicité affirmée dans les domaines de l'informatique de commande embarquée et des réseaux de communication. Ces savoirs lui donnent la compétence pour intervenir à tous les niveaux du cycle de vie d'un système informatisé embarqué. Une partie de son activité consiste également à préparer, à réaliser et à exploiter les essais qui permettent de valider les différents systèmes et leur intégration. Les métiers visés de ce parcours sont : technicien ou cadre de maintenance/conception de systèmes informatisés embarqués ou analyste programmeur en informatique embarquée et temps réel.

Bien que la formation soit largement commune (ne différant que par une unité d'enseignement), il est proposé deux fiches RNCP afin de tenir compte des différences entre métiers visés. Depuis la rentrée 2007, le partenariat avec le CIN se concrétise par la formation dans le parcours « Systèmes embarqués » de marins d'états « brevet de techniques opérationnelles ». Depuis septembre 2008, cette licence professionnelle, après passage devant le Groupe technique paritaire « Qualifications » de l'UIMM, est inscrite sur la liste 2 de la Commission paritaire nationale de l'emploi de branche (CPNE). Tous les étudiants de la licence reçoivent une formation « Habilitation électrique » en vue d'être habilités par leurs futurs employeurs. Formation à l'effectif volontairement limité (25 étudiants), elle jouit d'une bonne attractivité (150 candidats par an). Le recrutement est dominé par les titulaires de DUT et secondairement, de BTS. La formation est organisée en alternance ; ce qui lui permet d'accueillir depuis 2008 des étudiants en contrats de professionnalisation (7 chaque année) et des stagiaires de la formation continue. L'ouverture à l'apprentissage demandée en 2009 n'a pu être réalisée, du fait du blocage par la région des demandes de mise en apprentissage.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	marginal
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 % puis 65 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	29 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 2 ans)	85 % / 80 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le bilan présenté pour le renouvellement de cette spécialité est très bon. A l'exception de petites entorses au cahier des charges de 1999, aisément corrigibles, et quelques points pouvant toujours être améliorés, cette spécialité remplit très bien les objectifs que ses concepteurs avaient choisis en lien avec les industriels locaux. Cette synergie entre universitaires et professionnels, présente dès l'origine, prend la forme de : convention avec l'UIMM, implication dans la formation des grandes entreprises du domaine se manifestant de diverses manières : vacations d'enseignement, projets industriels, comité de suivi, stages, mais aussi et surtout par des embauches : DCNS, MADE, CIEL/SNEF, SOMELEC, TRESICAL, THALES, CS SI, CIRCET, ATEM, OSEAN, SOFRESUD... La formation est organisée en alternance, ce qui a permis la mise en place de contrats de professionnalisation en 2008 (7 contrats par an) et permet l'accueil de stagiaires de la formation continue. Sur ce dernier point, comme sur la validation des acquis de l'expérience, il existe une bonne marge de progression. Il est regretté que, du fait d'un moratoire décidé par les instances de la région, l'ouverture à l'apprentissage n'ait pu être concrétisée.

Notons que les étudiants de cette licence ont la possibilité (s'ils ne l'ont pas validé antérieurement) de passer le Certificat informatique et internet (C2I) niveau 1 et que la formation en anglais reçue leur permet de préparer en candidat libre le TOEIC. L'équipe pédagogique est solide et équilibrée (on aurait aimé plus de précisions sur son fonctionnement) mais il serait bon de mieux valoriser les compétences présentes dans d'autres composantes. Comme l'effectif est volontairement limité, les étudiants bénéficient d'un excellent encadrement qui se traduit par un bon taux de réussite. La forte attractivité permettrait certes d'augmenter la taille des promotions, mais le désir d'assurer des conditions optimales de formation et plus encore, de tenir compte des débouchés, justifie pleinement le souhait des responsables de ne pas augmenter aujourd'hui les effectifs. Le mode de sélection n'est pas pleinement satisfaisant ; un entretien individuel pourrait utilement compléter l'analyse des dossiers.

A l'issue de la formation, les diplômés s'insèrent rapidement dans des emplois en pleine adéquation avec la formation. Cependant, relevons la petite exagération à évoquer un positionnement de cadre dans la présentation de la formation. Les taux d'insertion se maintiennent autour de 80/85 %, que la mesure soit faite à douze mois ou plus. Si on ajoute 10 % de poursuite d'études, on constate que cette double spécialité obtient d'excellents résultats. Il faut également souligner la qualité des données fournies (excellent taux de réponse). Le conseil de perfectionnement (sur lequel on aurait aimé avoir plus d'informations précises) semble bien jouer son rôle dans le pilotage du diplôme et son évolution. Le dossier fourni est complet (sauf sur le fonctionnement précis de l'équipe pédagogique), et la fiche d'auto-évaluation, bien faite et objective, a été utilisée par l'équipe en charge du diplôme.

- Points forts :

- La bonne insertion professionnelle.
- Le haut niveau de professionnalisation.
- Les partenariats professionnels et de formation.
- L'ouverture à l'alternance.

- Points faibles :

- La répartition des crédits européens n'est pas cohérente, les coefficients peu lisibles.
- L'absence d'entretien lors du recrutement.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mettre en place un entretien individuel avec les candidats retenus sur dossier. Un renforcement de la dimension Formation continue serait souhaitable. Il faudrait veiller à rééquilibrer la répartition des crédits européens, afficher les coefficients pour toutes les unités d'enseignements pour respecter totalement le cahier des charges « Licence professionnelle ». L'élargissement de l'équipe pédagogique à des enseignants-chercheurs provenant d'autres composantes que celles portant le diplôme, conforterait encore la qualité de cette spécialité.